

Sainte-
Anne-
des-
Plaines

Aux dernières nouvelles

VOLUME 19 • NUMÉRO 2 • ÉTÉ 2021



Dossier spécial
piste cyclable
pages 6 à 11



LA SEIGNEURIE DES
PLAINES

MOT DU MAIRE

Monsieur Guy Charbonneau
Maire



Sécurité accrue pour les Anneplinois.es

Mine de rien, depuis une dizaine d'années, la sécurité pour notre population s'est grandement améliorée, à plusieurs niveaux.

En effet, en débutant par le service policier, il y a déjà près de 10 ans, nous avons ajouté plus d'effectifs de jour sur le territoire avec une auto-patrouille supplémentaire.

Des policiers ont aussi manifesté leur présence dans nos parcs en alternance et des policiers à vélo patrouilleront la piste cyclable dès cet été. Autant d'améliorations pour augmenter le sentiment de sécurité dans notre milieu. D'ailleurs, le taux de criminalité sur notre territoire est de 1,67 cas par 1000 habitants, ce qui est très bas comparé aux villes environnantes.

Au point de vue de la sécurité civile, plus récemment, nous avons installé quatre génératrices afin de répondre aux besoins des citoyens en situation de mesures d'urgence. Une d'elles assure la fonctionnalité de l'hôtel de ville. Une deuxième génératrice dessert le centre culturel qui doit servir de centre d'hébergement d'urgence en cas de catastrophe, une troisième a été installée au garage municipal pour permettre à l'équipe des Travaux publics d'être fonctionnelle en toute circonstance et finalement, la dernière se trouve à la caserne incendie qui devient le centre de coordination en situation de mesures d'urgence.

Aussi, le Service de sécurité incendie a connu une très grande transformation depuis 10 ans. Tout d'abord, une nouvelle caserne incendie plus spacieuse a été construite pour répondre au schéma de couverture de risque imposé par la loi. Un camion-pompe de plus grande performance

a par la suite été acquis pour mieux protéger les biens et équipements de nos citoyens. Et nous venons tout juste de recevoir un nouveau camion-échelle avec une échelle de 30 mètres pour être encore plus efficaces dans les angles d'attaque de nos sapeurs-pompiers. Pour compléter le tout, depuis le 16 avril dernier, nous avons désormais une garde en caserne de trois pompiers et un officier pour les cinq jours de semaine, de 8 heures à 18 heures. Ainsi, nos pompiers gagneront de précieuses minutes en délai d'intervention de premier assaut contre l'élément destructeur, les minutes les plus importantes.

Guy Charbonneau



POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de Ville

139, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines
(Québec) J5N 3K9
450 478-0211

info@villesadp.ca
www.villesadp.ca

Suivez la Ville!



Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
Vendredi : 8 h à 12 h

Prochaines assemblées publiques du Conseil :

11 mai • 8 juin • 13 juillet

Numéros d'urgence

- Toutes urgences : 9-1-1
- Service de police intermunicipal de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion : 450 471-4121
- Urgences voirie et eau à la Ville (en dehors des heures d'ouverture de la Ville) : 514 891-8519

HORAIRE SPÉCIAL FÊTES NATIONALES

HÔTEL DE VILLE - CASERNE DE POMPIERS -
BIBLIOTHÈQUE
Les bureaux administratifs seront fermés
les jeudis 24 juin 1^{er} juillet.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici le compte-rendu des dernières séances municipales du 9 février, 9 mars et 13 avril.

Séance du 9 février 2021

- Groupe Villeneuve inc. a obtenu le contrat de nettoyage des rues pour l'année en cours.
- Les Entreprises Dominic Alarie sont mandatées pour le service de fauchage des fossés.
- Multi Recyclage S.D. inc. a décroché le contrat de la disposition des matériaux recyclables de l'écocentre pour l'année en cours.
- Un contrat pour remettre en état le premier camion de pompier Fargo de la Ville, qui sera positionné devant la Halte Desjardins, a été octroyé au Garage François Thouin inc.
- Le Conseil octroie le mandat pour les services professionnels pour son nouveau plan directeur de signalétique à la firme Bélanger Branding Design Ltée.
- Le Conseil a diminué le taux d'intérêt des taxes et tarifications afin d'alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables, dans le contexte actuel de pandémie Covid-19.

Séance du 9 mars 2020

- Le contrat pour les services informatiques et l'entretien du réseau informatique de la Ville pour l'année 2021 est octroyé à T3i inc.

- Le contrat pour l'aménagement paysager du parc en bordure de la rue Séraphin-Bouc est adjugé à Construction Vert Dure inc.
- Le Conseil a approuvé la proposition du comité Histoire, Patrimoine et Toponymie de désigner cet endroit « Parc des Patriotes » en hommage à nos ancêtres Anneplains engagés dans la rébellion de 1837, dont Monsieur Bouc qui était l'un des chefs rebelles du comté de Terrebonne.
- Le règlement 3601-1-02 modifie le règlement numéro 3600-1 concernant les systèmes d'alarme et sur les montants à réclamer lors d'une fausse alarme.
- Lors de la séance extraordinaire du 16 mars dernier, l'acquisition et l'installation de modules de jeux, de mobiliers urbains et l'installation de surface de protection du parc des Patriotes, en bordure de la rue Séraphin-Bouc, ont été confiées à Tessier Récréo-Parc inc.

Séance du 13 avril 2021

- Le programme d'entretien 2021 des terrains de soccer/football, du terrain de baseball et du parc des familles est confié à Pelouse Santé inc.
- Le mandat pour la réalisation de l'étude de caractérisation des paysages agricoles du territoire de la Ville est octroyé à la société par actions Bergeron Gagnon inc.
- L'acquisition et l'installation de modules de jeux et l'installation de surface de protection du parc Normandie sont confiées à Équipements récréatifs Jambette inc.
- La Ville octroie le mandat pour procéder à l'inventaire du boisé du secteur B situé en périphérie de la rue Limoges à l'Institut des territoires.
- Le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques pour les années 2021 à 2025 est adjugé à EBI Envirotech inc.
- Le contrat pour l'acquisition de bornes de vélos libre-service, de système de connexion, de vélos et d'accessoires est octroyé à Becik Jaune.

VOS CONSEILLERS À L'ACTION!



1

M. Keven Renière
Conseiller - district 1



2

Mme Isabelle Hardy
Conseillère - district 2



3

M. Pierre Berthiaume
Conseiller - district 3



4

M. Denys Gagnon
Conseiller - district 4



5

Mme Julie Boivin
Conseillère - district 5



6

Mme Véronique Baril
Conseillère - district 6

PAROLE D'ÉLU

La Ville au cœur du développement durable

Depuis la fin des années 1980, la question de l'environnement n'a jamais cessé d'être portée dans le discours public. Cet enjeu est à sa base intégré à ceux sociaux et à ceux économiques et on ne peut les dissocier dans le développement durable. C'est pour cela que chaque municipalité, comme acteur de changement ainsi que pourvoyeur de services de proximité, se doit de travailler fort à l'amélioration des conditions environnementales pour le bien-être de ses citoyens et pour assurer l'atteinte d'un milieu de vie le plus optimal dans les limites de ses compétences.

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a déjà entrepris cette amélioration en considérant l'approche des petits pas, mais des pas qui sont durables. Pour certains, ce n'est pas assez, pour d'autres, c'est dans la bonne direction et pour une minorité, c'est superflu. Cependant, ces petits pas sont autant faits par le conseil municipal dans ses décisions stratégiques que par les employés de la Ville qui forment une partie prenante importante de ce changement.

Ainsi depuis 2015, les séances de votre conseil municipal sont rendues sans papier, soit plus de 103 000 feuilles d'épargnées en 6 ans. Depuis l'été dernier, les employés des Travaux publics ont commencé volontairement le remplissage de bouteilles d'eau, ce qui a permis une réduction équivalente à 2 400 litres d'eau, sans compter tout le plastique aussi réduit. La Ville a aussi adopté une stratégie de ville blanche, entraînant une réduction annuelle de 33% dans l'épandage de sels, qui sont mieux contrôlés et dirigés principalement aux intersections qui sont plus accidentogènes; la même réduction de pierres abrasives (AB10) a aussi été observée. Ces produits se retrouvent dans le réseau pluvial et finalement dans le ruisseau Lacorne, cela est donc un gain important pour nos écosystèmes.

Également, le conseil, avec le concours des directions de la Ville, a commencé à intégrer le développement durable dans les appels d'offres pour inciter les soumissionnaires à y réfléchir et obtenir des points de plus pour favoriser l'innovation et les bonnes pratiques. De plus, cette année la Ville mettra à jour l'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) avec un tout nouveau plan d'action pour les réduire encore plus. Finalement, vous pourrez voir l'utilisation d'un toit vert de même qu'un toit blanc à la nouvelle usine d'eau potable et peut-être même ailleurs sur les bâtiments municipaux.



BANDE RIVERAINE CONFORME

Bande de 3m végétalisée

BANDE RIVERAINE NON CONFORME

Bande riveraine absente

Des petits pas, qui feront boule de neige et entraîneront de plus grands changements. Cependant, ces changements ne sont pas toujours uniquement une volonté de la Ville, mais elle se doit d'agir dans des directions nécessaires à cette cohésion en développement durable.

Conséquemment, dans les prochaines années, vous, les citoyens.nes, devrez prendre part à des décisions critiques notamment sur la gestion des matières résiduelles, principalement sur la réduction des déchets ultimes pour éviter l'enfouissement ainsi que sur l'augmentation du compostage et du recyclage à la source. Le respect de la réglementation des bandes riveraines et l'amélioration de leur qualité seront aussi capitaux dans une approche agroenvironnementale. De plus, des investissements pour l'adaptation aux changements climatiques, notamment dans une saine gestion de notre foresterie urbaine, devront aussi se manifester.

Tout cela pour qu'au final, ce soit de grands pas sains et durables pour notre communauté.

Keven Renière

Conseiller municipal district #1
Responsable du développement durable et de l'environnement



ENTREPRENEURS, VOTRE MRC EST LÀ POUR VOUS!

Programme aide d'urgence aux PME – Covid-19 (PAUPME)

L'aide accordée pourra prendre la forme d'un prêt:

- L'aide financière pourra atteindre un montant maximal de 50 000\$;
- Le taux d'intérêt sera de 3%;
- Un moratoire de 3 mois sur le capital et les intérêts s'appliquera sur tous les contrats de prêt;
- Un amortissement de 36 mois, excluant le moratoire de remboursement, devra être prévu.

Volet AERAM – pour les entreprises visées par une ordonnance de fermeture

- Possibilité de pardon jusqu'à 80% du prêt;

Frais admissibles au pardon :

Loyer, taxes municipales et scolaires, services publics, télécommunications, assurances, permis et frais d'association, etc.

Comment procéder

- Rendez-vous sur : www.mrc-tdb.org
- Cliquez sur l'icône : Urgence PME COVID-19 (LIRE)
- Découvrir les objectifs des mesures
- Voir les conditions d'admissibilité
- Compléter et envoyer la demande en ligne
- Adresser la demande complète et complétée via l'adresse : UrgencePMECovid19@mrc-tdb.org
- Votre demande sera assignée à un conseiller en développement économique de la MRC.

Depuis le début de la crise, plus de 5 millions ont été octroyés, et il y a toujours des fonds disponibles pour aider les entreprises de la MRC.



Équipe de
développement
économique et
d'entrepreneuriat
de la MRC de
Thérèse-De
Blainville

DOSSIER SPÉCIAL



LA SEIGNEURIE DES
PLAINES

**PISTE
CYCLABLE**

JUSTE POUR
le plaisir!

Piste cyclable interrégionale de 21,5 km

♡
*Le plaisir de
rouler!*

➤➤➤➤➤ seigneuriedp.org

Les mordus de villégiature et adeptes de randonnées cyclistes seront charmés par le caractère unique du paysage champêtre, boisé et patrimonial de La Seigneurie des Plaines. La piste déploie 21,5 km de réseau cyclable dont 6 km sur le territoire de Blainville, 2 km à Terrebonne et 13 km en sol anneplinois.

Où sont les points de départ de la piste ?

Le kilomètre 0 débute à la jonction de la côte Saint-Louis et de la piste du P'tit Train du Nord à Blainville. Toutefois, vous aurez accès à la piste à différents endroits. Référez-vous à la carte de la piste pour y retrouver les aires de stationnement.

.....

Où est située la piste ?

La piste débute à la jonction de la côte Saint-Louis et de la piste du P'tit Train du Nord et se termine à Terrebonne (secteur La Plaine) sur le rang Sainte-Claire. Les usagers de la piste multifonctionnelle passeront au cœur de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines. La piste traverse donc trois villes: Blainville, Sainte-Anne-des-Plaines et Terrebonne, et deux régions : les Laurentides et Lanaudière.

.....

UNE INITIATIVE DE



Communauté métropolitaine
de Montréal



Blainville
inspirante



Sainte-Anne-
des-Plaines
Cultiver le plaisir!



Terrebonne
Une histoire de vie

Québec

Où puis-je me stationner?

BLAINVILLE

Parc canin de la Côte-Saint-Louis
120, Chemin de la Côte-Saint-Louis E.

Parc Blainville
425, 22^e Avenue

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Stationnement rue Limoges
Au bout de la rue Limoges

Parc Neuville
Rue de Neuville-en-Ferrain

Parc des Familles
Rue des Cèdres / 3^e Avenue

Halte Desjardins
119, boulevard Sainte-Anne

Hôtel de Ville (borne de recharge
pour voiture électrique disponible)
139, boulevard Sainte-Anne

École de l'Harmonie-Jeunesse
540, Rue des Colibris

Chalet des Érables
384, montée Gagnon

TERREBONNE

Parc des Mésanges
Rue des Gardénias



LA SEIGNEURIE DES PLAINES

Où puis-je trouver la carte ?

Vous trouverez la carte de la piste cyclable au seigneuriedp.org/carte. La carte en format papier sera disponible sous peu dans les trois villes ainsi que dans les kiosques touristiques des Laurentides.

.....

Combien de temps prend-il à parcourir la piste au complet ?

Pour une personne adulte, le temps estimé pour parcourir les 21,5 km en vélo est d'environ une heure.

.....

Y a-t-il des commodités (restaurants, toilettes) à proximité ?

La piste cyclable passe au cœur du centre-ville de Sainte-Anne-des-Plaines à proximité des restaurants, aire de repos/halte et toilettes. Vous trouverez ces informations sur la carte de la piste.

.....

Où puis-je remplir ma gourde d'eau ?

Vous pouvez remplir votre gourde à l'abreuvoir située à la Halte Desjardins, au centre-ville de Sainte-Anne-des-Plaines.

.....

Combien de km compte la piste ?

La piste cyclable est de 21,5 km et celle-ci rejoint la piste cyclable la TransTerrebonne et la piste du P'tit Train du Nord, à Blainville.

.....

Les patins à roues alignées sont-ils autorisés ?

Oui. Toutefois, seulement le tronçon de Sainte-Anne-des-Plaines est asphalté. Les tronçons de Terrebonne et Blainville sont en criblure de pierre.

.....

Puis-je y amener mon chien ?

Les animaux sont interdits sur la piste cyclable, exceptés dans le secteur entre la rue Gauthier et le rang Sainte-Claire, où un projet pilote est actuellement en vigueur. Les chiens doivent être en laisse, et ce, en tout temps.

.....

Est-il possible d'y marcher au lieu d'y faire du vélo ?

Oui, il est possible de marcher. Pour des raisons de sécurité, les marcheurs doivent circuler dans le sens contraire aux cyclistes. Cela permet aux usagers de se voir plus rapidement et ainsi de réagir dans un meilleur délai.

.....

Y a-t-il des secteurs éclairés lors de la tombée du jour ?

Actuellement, les secteurs éclairés de la piste cyclable se situent spécifiquement dans les tronçons au cœur de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines.

.....

Existe-t-il des cartes papiers de la piste ?

Oui, vous trouverez la carte de la piste cyclable au seigneuriedp.org/carte. La carte en format papier sera disponible vers la fin du mois de mai dans les trois villes ainsi que dans les kiosques touristiques des Laurentides et de Lanaudière.

.....



Y a-t-il de la signalisation sur la piste?

La piste cyclable respecte toutes les normes du ministère des Transports en termes de signalisation et est certifiée par un ingénieur. À l'entrée de chaque ville se trouve un panneau indicateur des règlements de la piste. Au total, 22 panneaux de signalisation indiquent le nombre de kilomètres parcourus à partir du kilomètre zéro, et ce, à chaque kilomètre.

.....

Y a-t-il des activités ou événements organisés qui se déroulent sur la piste?

Actuellement, la pandémie ne permet pas l'organisation d'événements, mais nous suivons de près les annonces gouvernementales et l'évolution de celle-ci. Suivez les réseaux sociaux de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour en connaître les détails. Vous pouvez aussi vous abonner à l'infolettre de la piste cyclable, sur la page d'accueil du site.

.....

Y a-t-il des patrouilles sur la piste?

Les services de police des villes participantes effectuent la surveillance en vélo afin de faire respecter tous les règlements. De plus, les employés des villes sont présents de manière très régulière sur la piste et peuvent intervenir en cas d'accident ou de méfait.

.....

Y a-t-il des limites de vitesse pour rouler?

Il est suggéré de ne pas dépasser la limite de 22 km/h afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la piste. Il s'agit d'une piste familiale et de jeunes enfants pourraient y faire des manœuvres imprévisibles.

.....

NOUVELLES DE LA VILLE



Équipement de pointe : le service de sécurité incendie fait l'acquisition d'un véhicule d'élévation pouvant aller jusqu'à 110 pieds de hauteur

Le service de Sécurité incendie de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a fait l'acquisition d'un véhicule de pointe en matière d'intervention, reçu le 18 mars dernier. Il s'agit du camion avec la plus longue échelle que la Ville ait eu à ce jour; soit une échelle de 110 pieds (33,5 mètres). La rareté de ce type de véhicule pourrait faire en sorte que l'équipe du service de Sécurité incendie de Sainte-Anne-des-Plaines soit requise pour mener des interventions ailleurs dans les Basses-Laurentides.

Le véhicule précédent était âgé de près de 30 ans, ce qui impliquait non seulement un coût élevé en termes de réparations, mais aussi que certaines des pièces nécessaires à sa réfection n'étaient tout simplement plus disponibles sur le marché. Aussi, son échelle de 75 pieds, dans certains cas, n'était pas suffisamment longue pour une intervention optimale. La Ville en est donc venue à la conclusion qu'il devenait nécessaire de faire l'acquisition d'un tout nouveau véhicule de pointe.

De gauche à droite sur la photo: David Ruel de la firme Techno-feu, Yanick Dontigny chef aux opérations et formation, Marc Gingras lieutenant, Maxime Authier pompier, Patrice Martel Directeur-Adjoint, André Ouellette pompier éligible, Philippe Péloquin préventionniste, Kevin Godmer pompier, Sylvain Caya Directeur, Maxime Richard pompier.

Sainte-Anne-des-Plaines a désormais une équipe de pompiers de garde en caserne depuis le mois d'avril

Souvent inquiet du nombre de pompiers disponibles en semaine (alors que survient la majorité des demandes d'intervention), le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a répondu positivement à la recommandation du Service de sécurité incendie de mettre en place une équipe de pompiers de garde en caserne durant les jours de semaine.

Auparavant, l'équipe d'intervention de la Ville était formée de 30 pompiers à temps partiel, appelés à intervenir sur appel. La nouvelle entente entre la Ville et les pompiers prévoit l'intégration d'une équipe de 4 pompier(ère)s en caserne, du lundi au vendredi, et ce, de 8 h à 18 h. Cette entente a été signée le 16 mars 2021, y intégrant ainsi officiellement les conditions de travail et descriptions de tâches de ces nouveaux postes qui sont en vigueur depuis le 12 avril 2021.

Le coût annuel supplémentaire lié à cette décision est estimé à 160 000\$. Une équipe de garde implique inévitablement une augmentation de la masse salariale de la Ville et des coûts associés (outils et fournitures de travail, bénéfices marginaux, etc.). En contrepartie, leur présence implique aussi une réduction du nombre de demandes d'entraide faites aux villes voisines afin de compenser un manque de personnel du Service de sécurité incendie de la Ville.

Sur la photo, de haut en bas: Patrice Martel, directeur-adjoint du Service de sécurité incendie, Martin Dubois, vice-président du syndicat, Alain Cassista, directeur général de la Ville, Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines, Linda Charbonneau, directrice des Ressources humaines, matérielles et informatiques et directrice générale adjointe de la Ville, Pierre-Alexandre Légaré, président du syndicat et Sylvain Caya, directeur du Service de sécurité incendie.



C'EST BON À SAVOIR!

COLLECTES ET ENVIRONNEMENT

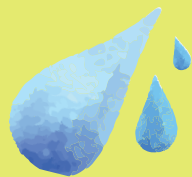
RAPPELS DE SAISON

Le printemps s'est tranquillement pointé le bout du nez, c'est pourquoi dès le jeudi 1^{er} avril prochain, l'écocentre sera de retour à son horaire habituel d'avril à octobre.

Voici l'horaire à retenir jusqu'au 31 octobre prochain :

- Mardi : 13 h à 16 h 45
- Jeudi : 13 h à 20 h
- Samedi : 8 h à 16 h

Des questions concernant les collectes?
Consultez le guide des collectes disponible au villesadp.ca/services-citoyens/collectes-et-environnement/



ARROSAGE DE PELOUSE

Règlement n° 915 concernant l'utilisation rationnelle de l'eau potable distribuée par l'aqueduc municipal

L'arrosage des pelouses est strictement permis du 1^{er} avril au 15 octobre de chaque année aux conditions suivantes :

- a) Pour un immeuble RÉSIDENTIEL dont l'adresse civique est un chiffre **pair** : **tous les lundis entre 20 h et 22 h.**
- b) Pour un immeuble RÉSIDENTIEL dont l'adresse civique est un chiffre **impair** : **tous les mercredis entre 20 h et 22 h.**
- c) Pour un immeuble INDUSTRIEL ou un immeuble COMMERCIAL dont l'adresse civique est un chiffre **pair** : **tous les mardis entre 8 h (a.m.) et 10 h (a.m.).**
- d) Pour un immeuble INDUSTRIEL ou un immeuble COMMERCIAL dont l'adresse civique est un chiffre **impair** : **tous les jeudis entre 8 h (a.m.) et 10 h (a.m.).**
- e) Pour un immeuble RÉSIDENTIEL MUNI D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE D'ARROSAGE, dont l'adresse civique est un chiffre **pair** : **tous les mardis entre 4 h et 6 h.**
- f) Pour un immeuble RÉSIDENTIEL MUNI D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE D'ARROSAGE, dont l'adresse civique est un chiffre **impair** : **tous les jeudis entre 4 h et 6 h.**

SERVIETTES HUMIDES JETABLES

Ne pas jeter dans la toilette!

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines vous demande de ne pas jeter à la toilette vos petites serviettes humides jetables utilisées notamment pour l'hygiène chez les bébés.

Étant fabriquées en tissus, ces serviettes bloquent les pompes des stations de pompage et peuvent provoquer d'importants refoulements de la conduite principale d'égout sanitaire, ainsi que dans votre résidence.

Merci de votre collaboration!





Bibliothèque municipale
Sainte-Anne-des-Plaines
Le plaisir de découvrir !

RETOUR À L'HORAIRE D'ÉTÉ

En vigueur du 7 juin
au 5 septembre

Samedi et dimanche Fermé
Lundi de 13 h à 20 h
Mardi de 13 h à 20 h
Mercredi de 10 h à 20 h
Jeudi de 13 h à 20 h
Vendredi de 10 h à 15 h


**Le plaisir
de découvrir!**



C'EST BON À SAVOIR!



L'utilisation d'un foyer extérieur

RÈGLEMENT MUNICIPAL N° 3700

Il est interdit d'émettre des étincelles ou des escarbilles ou de laisser une fumée nuisible au voisinage s'échapper de la cheminée d'un foyer, sous peine d'amende.

L'ÉQUIPEMENT

Le foyer doit être muni d'un chapeau de cheminée avec pare-étincelles.

LA HAUTEUR

La hauteur du foyer, incluant la cheminée, ne doit pas dépasser 2 mètres (6 pieds).

L'EMPLACEMENT

Le foyer doit se situer dans la cour arrière de la résidence et à au moins 2 mètres des limites de propriété et à 6 mètres de tout bâtiment.

En aucun cas, cet équipement ne peut être installé sous un arbre

PAS D'ACCÉLÉRANT!

Aucun accélérateur tel qu'essence, huile ou pneu ne peut être utilisé.

FEU DE BOIS UNIQUEMENT

Il est interdit de brûler des déchets domestiques ou naturels (gazon, feuilles, cèdres), des plastiques et autres matières synthétiques ou agglomérées dans un foyer extérieur.

info excavation

AVANT D'ENTREPRENDRE TOUS TRAVAUX SUR VOTRE TERRAIN, VOUS DEVEZ COMMUNIQUER AVEC INFO-EXCAVATION AFIN DE REMPLIR UNE DEMANDE DE LOCALISATION D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES.

CE SERVICE EST GRATUIT ET ACCESSIBLE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS SUR 7.

Si un pipeline se trouve à proximité des travaux que vous projetez, l'entreprise qui l'exploite vous communiquera les directives à suivre afin d'effectuer vos travaux en toute sécurité. Elle pourrait aussi vous

indiquer certaines mesures de sécurité à suivre le cas échéant et surveillera au besoin vos travaux afin d'assurer l'intégrité de la conduite

PLANIFIEZ-VOUS DE :

- poser une clôture
- réaliser un aménagement paysager
- planter un arbre
- installer un cabanon ou une piscine
- agrandir votre maison
- construire un garage
- faire toute autre activité qui implique de remuer le sol, construire une installation ou circuler avec un véhicule ou de l'équipement mobile sur votre terrain

Sachez que des infrastructures souterraines pourraient s'y trouver (ex. : câble électrique, conduite de gaz, pipeline, câble de téléphone ou de télédistribution).

Pour plus d'informations

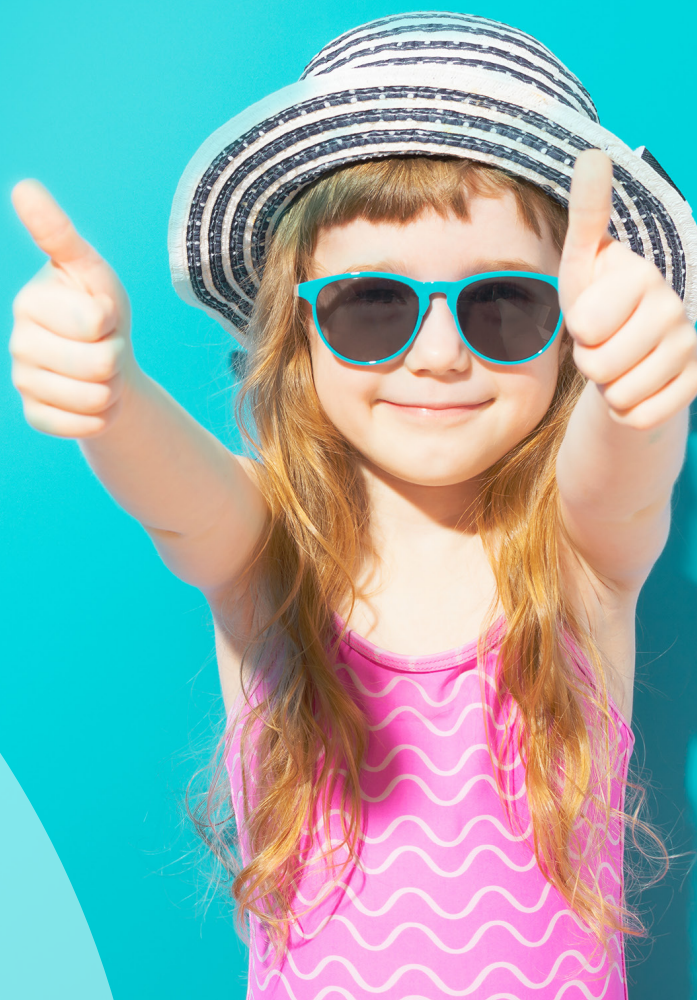
info@comitedespipelines.com
1 800-663-9228
info-ex.com

ACTIVITÉS D'ÉTÉ 2021

La programmation des activités d'été des loisirs, du sport et de la culture sera publiée en format numérique le **10 juin prochain!**

villesadp.ca/services-citoyens/loisirs


**Cultiver
le plaisir**



**Sainte-
Anne-
des-
Plaines**